

Être candidat dans l'enseignement supérieur français



Argentan – janvier 2024

**Parcoursup vous permet de découvrir
toutes les formations supérieures,
y compris en apprentissage,
qui sont reconnues par l'Etat.
23 000 formations référencées**

Pour chaque formation proposée, une fiche de présentation
avec des informations claires et détaillées

**Quelques rares formations privées ne sont pas présentes sur
Parcoursup**

> prendre contact avec les établissements

Des formations non sélectives : Licences (dont les licences « accès santé »), Parcours préparatoires au professorat des écoles (PPPE) et parcours d'accès aux études de santé (PASS),

Un lycéen peut **accéder à la licence de son choix à l'université, dans la limite des capacités d'accueil** : si le nombre de vœux reçus est supérieur au nombre de places disponibles, la commission d'examen des vœux étudie les dossiers et vérifie leur adéquation avec la formation demandée afin de les classer.

Des formations sélectives : Classes prépa, BTS, BUT (Bachelor universitaire de technologie), formations en soins infirmiers (en IFSI) et autres formations paramédicales, formations en travail social (en EFTS), écoles d'ingénieur, de commerce et de management, Sciences Po/ Instituts d'Etudes Politiques, écoles vétérinaires, formations aux métiers de la culture, du sport, ...

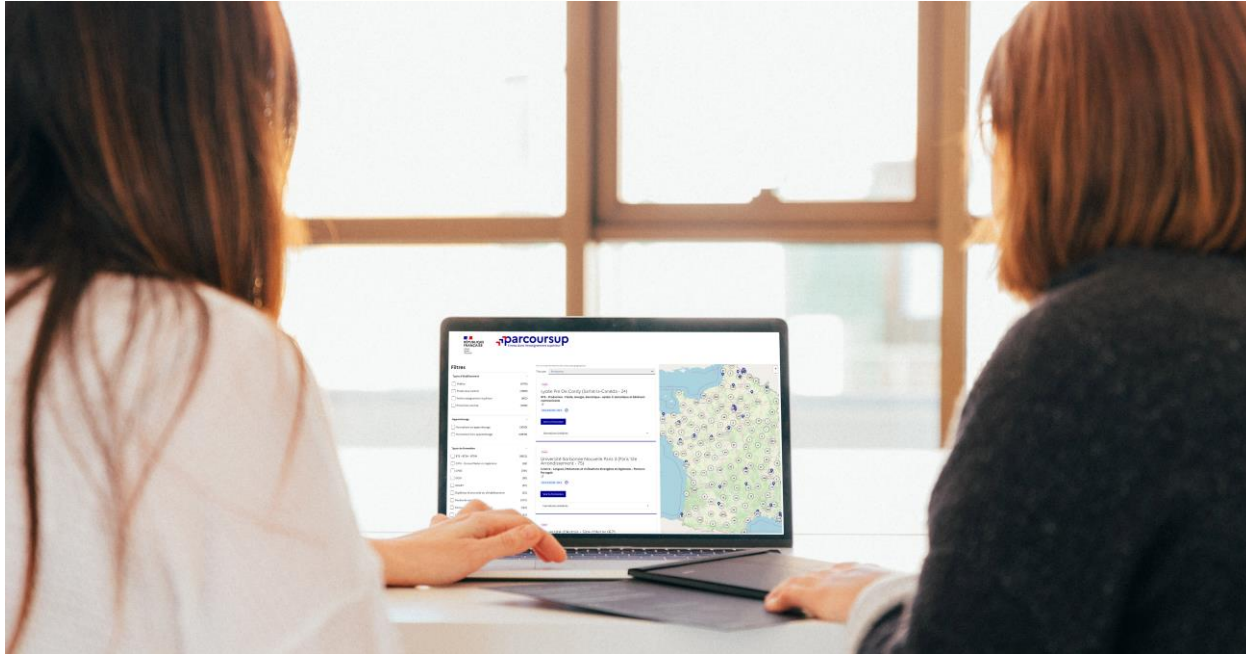
L'admission se fait sur dossier et, dans certains cas, en ayant recours, en plus ou en lieu et place du dossier, à des épreuves écrites et/ou orales dont le calendrier et les modalités sont affichés aux candidats (rubrique « consulter les modalités de candidature »)

Parcoursup 2024 en 3 étapes

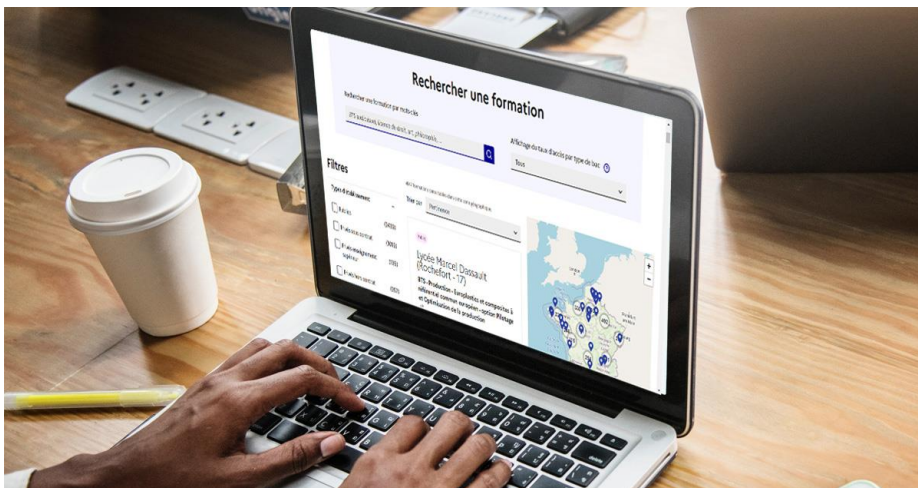
- > **Étape 1** : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation
 - > **Étape 2** : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier
 - > **Étape 3** : consulter les réponses des formations et faire ses choix
-

Le calendrier 2024 en 3 étapes





Étape 1 : découvrir les formations et élaborer son projet d'orientation



Rechercher des formations en utilisant des **mots clés** ou un **type de formation**

Affiner les résultats de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone géographique précise

Rechercher une formation

Rechercher une formation, une filière... [?]

Ex: BTS droit

Zone géographique [?]

Ex: Lyon

Rechercher

Taux d'accès par type de bac [?]

Tous

Filtres

× Effacer les filtres

Types d'établissement

- Publics (221)
- Privés sous contrat (2)
- Privés enseignement supérieur (14)
- Privés hors contrat (2)

Apprentissage

- Formations en apprentissage (2)
- Formations hors apprentissage (237)

Types de formation ¹

- BTS - BTSA - BTSM (0)
- C.M.I - Coursus Master en Ingénierie (0)
- CPGE (0)
- DCG (0)

239 formations correspondent à votre recherche dans cette zone géographique.

Trier par **Pertinence**

Public

Université d'Amiens - Antenne de Soissons (Cuffies - 02)
Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives - PORTAIL 1ere ANNEE
STAPS CUFFIES (éducation et motricité)

TAUX D'ACCÈS : 87% [?]

Voir la formation

Ajouter au comparateur [?]

Formations similaires

Public

CREPS d'Ile de France - Antenne de Châtenay-Malabry (92)
BPJEPS - Spécialité Educateur sportif - Mention Activités aquatiques et de la natation

Enseignement partiellement à distance

Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation

TAUX D'ACCÈS : 87% [?]

Voir toutes les autres formations (9)



- Formations aux métiers du sport (239)
- Formations professionnelles (0)
- Formations aux métiers des armées (0)
- Formations d'architecture, du paysage et du patrimoine (0)
- Formations d'art, de design et du spectacle vivant (0)
- Formations des écoles vétérinaires (0)
- Formations aux métiers de l'hôtellerie restauration (0)
- Formations des écoles de commerce et de management (0)
- Formations des écoles d'ingénieurs (0)
- Formations diplômantes du travail social (0)
- Formations préparatoires à l'enseignement supérieur (0)
- BUT (0)
- I.A.E - Instituts d'administration des entreprises (0)
- Licence (126)
- Licence sélective (13)
- Licence professionnelle (0)
- Mentions complémentaires (0)
- Sciences Po - Instituts d'études politiques (0)

Mentions/Spécialités

- DEUST - Activités physiques et sportives adaptées : déficiences intellectuelles, troubles psychiques (1)
- DEUST - Activités physiques et sportives et inadaptations sociales (1)
- DEUST - Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles (24)

Formations similaires

Public

Université de Bordeaux - Bordeaux Métropole - Site de Pessac (33)

Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

TAUX D'ACCÈS : 15 %

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur

Formations similaires

Public

Université Toulouse 3 Paul Sabatier (31)
DEUST - Métiers de la forme

Des épreuves de sélection sont mises en place pour candidater à cette formation

TAUX D'ACCÈS : 12 %

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur

Formations similaires

Public

Université Côte d'Azur (Nice - 06)

Licence - Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

TAUX D'ACCÈS : 10 %

[Voir toutes les autres formations \(9\)](#)




Au niveau du résultats de la recherche, un premier niveau d'infos :

- > **Le nombre de places** en 2023 (à partir du 17 janvier 2024)
- > **Le taux d'accès en 2023**, c'est à dire la proportion de candidats qui ont pu recevoir une proposition d'admission en phase principale
Ce taux d'accès est désormais déclinable par type de baccalauréat
- > **Des suggestions de formations similaires** pour élargir vos choix


Vous aider à préparer vos choix de vœux, deux nouvelles fonctionnalités :


- > **Conserver en « favoris » les formations que vous préférez**
- > **Comparer les formations qui vous intéressent grâce au comparateur**


Public 

Lycée Mézeray Gabriel (Argentan - 61)

BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

TAUX D'ACCÈS : 66% 

[Voir la formation](#) Ajouter au comparateur 

Formations similaires 

Pour chaque formation, une fiche de présentation organisée en 6 rubriques clés, pour être plus claire, plus riche, plus transparente

- **Découvrir la formation et ses caractéristiques** : le **statut de l'établissement**, les contenus et l'organisation des enseignements, les dispositifs pédagogiques, les **frais de scolarité**, les dates des journées portes ouvertes...
- **Comprendre les critères d'analyse des candidatures** à travers la représentation visuelle des critères définis par les formations (résultats scolaires, compétences et savoir-faire, savoir-être, motivation et cohérence du projet, engagements....) avec leur degré d'importance, ainsi que des conseils pour formuler sa candidature
- **Consulter les modalités de candidature** en particulier les conditions pour candidater, les modalités et calendrier des épreuves écrites/orales prévues par certaines formations sélectives et les éventuels frais associés
- **Accéder aux chiffres clés de la formation** : ils déclinent les résultats de l'admission en 2023 pour vous permettre de mieux anticiper la procédure et les résultats de la phase d'admission. Des indicateurs de réussite / insertion professionnelle (pour la majorité des BTS et mentions complémentaires, pour les licences pro.) sont affichés
- **Connaitre les débouchés professionnels** : possibilités de poursuite d'études / les perspectives professionnelles
- **Contacteur et échanger avec l'établissement** : contacts des référents de la formation, en particulier le référent handicap

PUBLIC



Lycée Mézeray Gabriel (Argentan - 61)

BTS - Services - Support à l'action managériale (Statut d'apprenti sur tout ou partie des années, au-delà de la première)

FORMATION SÉLECTIVE

Partager la page



Découvrir la formation et ses caractéristiques



Comprendre les critères d'analyse des candidatures



Consulter les modalités de candidature



Accéder aux chiffres clés de la formation



Connaître les débouchés



Contacter et échanger avec l'établissement

Présentation de la formation

Contenu de la formation 33h de cours

- 14h d'enseignement général :
 - 6h d'économie, droit, management
 - 2h culture générale
 - 6h langues vivantes (anglais / espagnol)
- 19h d'enseignement professionnel :
 - maîtrise des logiciels du pack office
 - maîtrise de l'expression écrite, orale et visuelle
 - gestion et organisation des activités administratives
 - mise en situation dans les ateliers métiers et actions professionnelles

2h de spécialisation en communication

12 semaines de stage dans un contexte international

Certification

À savoir



Journée Portes Ouvertes 16/03/2024

de 08:30 à 12:30

→ En Présentiel

Information : Bourses de l'enseignement supérieur

L'inscription dans cette formation permet de demander une bourse sous conditions de critères sociaux à l'aide du dossier social étudiant.

- 2eme année en alternance: 20 semaines en scolaire et 32 semaines en entreprise
- 16h d'enseignement professionnel
- 3h30 d'anglais dont 1 heure spécifique au métier
- 4h30 de français
- 5h30 de mathématiques dont 0,5 spécifique au métier
- 3h30 de sciences physiques

Des heures d'accompagnement personnalisé sont également intégrées à l'emploi du temps pour approfondir les connaissances ou faire de la remédiation.

[Voir la fiche Onisep](#)

[← Contacter et échanger avec l'établissement](#)

Frais de scolarité

Par année

Aucun frais

Par année pour les étudiants boursiers

Aucun frais

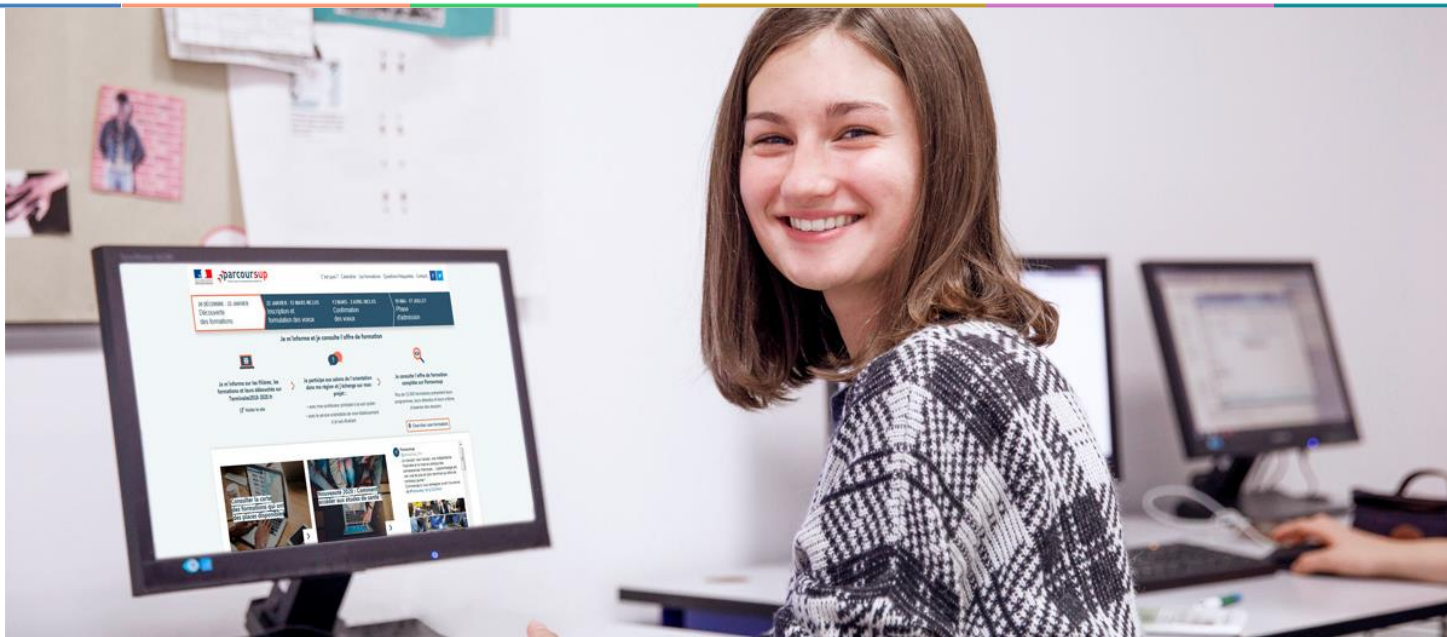
Sauf indication contraire les sommes indiquées sont en euros

Langues et options

Internat

Apprentissage

[Comprendre les critères d'analyse des candidatures](#)



Etape 2 : s'inscrire, formuler ses vœux et finaliser son dossier

2

17 Janvier 2024 > 14 Mars 2024 > 3 Avril 2024 Je m'inscris pour formuler mes vœux et finalise mon dossier

TOUT AU LONG DU 2^e TRIMESTRE

Je poursuis ma réflexion avec mes professeurs principaux et je participe aux **journées portes ouvertes** des établissements d'enseignement supérieurs et aux **salons d'orientation**.

DU 17 JANVIER AU 14 MARS

- Je m'inscris sur **Parcoursup** pour créer mon dossier candidat.
- Je formule mes vœux : jusqu'à 10 vœux (avec possibilité de sous-vœux selon les formations) et 10 vœux supplémentaires pour les formations en apprentissage.

Jeudi 14 mars 2024 : dernier jour pour formuler mes vœux.

MERCREDI 3 AVRIL

Dernier jour pour finaliser mon dossier candidat avec les éléments demandés par les formations et **confirmer** chacun de mes vœux.



FÉVRIER - MARS

*2^e conseil de classe: chaque vœu que je formule fait l'objet d'une **fiche Avenir** comprenant les appréciations de mes professeurs et l'avis du chef d'établissement.*

Des **vidéos** **tutorielles** sont proposées sur **Parcoursup** pour vous guider à chaque étape

AVRIL-MAI

Chaque formation que j'ai demandée organise une commission pour examiner ma candidature à partir des critères généraux d'examen des vœux qu'elle a définis et que j'ai consultés sur sa fiche détaillée via Parcoursup.

S'inscrire sur Parcoursup

> **Une adresse mail valide et consultée régulièrement :** pour échanger et recevoir les informations sur votre dossier

Important : renseignez un numéro de portable pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme

> **L'INE** (identifiant national élève en lycée général, technologique ou professionnel)

Conseil aux parents ou tuteurs légaux : renseigner votre email et numéro de portable dans le dossier de votre enfant pour recevoir messages et alertes Parcoursup. Vous pourrez également recevoir des formations qui organisent des épreuves écrites/orales le rappel des échéances.

Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

> Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP...) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> **Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé** : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul (en 2023, les candidats ont confirmé 13 vœux en moyenne).

Focus sur les vœux multiples

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception, il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

A noter : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

Focus sur les vœux multiples

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité** à l'échelle nationale
- > **Les DN MADE** regroupés par **mention** à l'échelle nationale
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à l'échelle nationale
- > **Les classes prépas** regroupées par **voie** à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État** à l'échelle nationale
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention** à l'échelle nationale

Focus sur les vœux multiples

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

> **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

> **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

Focus sur les vœux multiples : exemple des IFSI

Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de Normandie propose 10 instituts. Si vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), **qui ne sont pas décomptés.**

Vous pouvez encore demander 4 regroupements d'IFSI (maximum : 5)

A noter : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

Focus sur les vœux multiples : Exemple des CPGE



Dans ce cas, les **9 candidatures** correspondent à :
2 vœux (parmi 10 possibles) **9 sous-vœux** (parmi 20 possibles)

Exemple de vœux : cas des CPGE avec internat

1 Vœu multiple CPGE voie MPSI



Dans ce cas, les **5 candidatures** correspondent à :

- **1 vœu multiple** parmi 10 possibles
- **3 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple



Focus sur les vœux multiples : Exemple des BUT



- Dans ce cas, les **6 sous vœux** correspondent à :
- **1 vœu multiple : BUT spécialité GEA** parmi 10 possibles
 - **6 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple



- Dans ce cas, les **4 candidatures** correspondent à :
- **1 vœu multiple : BUT spécialité techniques de commercialisation** parmi 10 possibles
 - **4 sous-vœux** parmi 20 possibles et 10 possibles pour ce vœu multiple



Dans ce cas, les **10 candidatures** correspondent à :
2 vœux (parmi 10 possibles) **10 sous-vœux** (parmi 20 possibles)

Exemple d'une liste de vœux

Le portail fixe le nombre de vœux maximum à 10

Ici l'élève fait 5 vœux

Mais avec les vœux multiples l'élève peut effectuer, dans ce cas jusqu'à **64 candidatures !**

CPGE MPSI



1 vœu multiple parmi les 10 possibles
10 sous-vœux maximum pour cette voie

Possibilité de demander avec et sans internat (compte pour un seul sous-vœu)

CPGE PCSI



1 vœu multiple parmi les 10 possibles
10 sous-vœux maximum pour cette voie

Possibilité de demander avec et sans internat (compte pour un seul sous-vœu)

INSA



1 vœu parmi les 10 possibles

Possibilité de candidater sur les 6 INSA, l'INSA Euro-Méditerranée et les 3 Ecoles partenaires : soit **10 candidatures** (compte pour **0** sous-vœu)

GEIPI -
POLYTECH



1 vœu parmi les 10 possibles

Possibilité de candidater sur les **33** écoles du groupe (compte pour **0** sous-vœu)

Architecture - Toulouse



1 vœu parmi les 10 possibles



Focus sur les vœux en apprentissage

9 000 formations en apprentissage disponibles, pour l'essentiel en BTS, BUT

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

Rappel : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage. Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)

Focus sur le secteur géographique

Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est affichée aux candidats. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

La demande de césure : mode d'emploi

Un lycéen peut demander une césure directement après le bac : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

Date limite pour formuler vos vœux

> Jeudi 14 mars 2024

(23h59 heure de Paris)



Février



Mars



Avril



Mai

Finaliser son dossier et confirmer vos vœux

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les candidats doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :**

- > Lettre de motivation par vœu **uniquement** lorsque la formation l'a demandée
- > pièces complémentaires demandées par certaines formations
- > rubrique « activités et centres d'intérêt » (facultative)

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

**Un vœu non confirmé avant le 3 avril 2024 (23h59 - heure de Paris)
ne sera pas examiné par la formation**

Exemple de pièce complémentaire : L'attestation de passation du questionnaire pour les vœux en licence de droit et sciences

Obligatoire pour les candidats qui formulent des vœux en licence de Droit ou dans les licences de Sciences :

- Accessible (à **partir du 17 janvier 2024**) à partir des fiches de formations concernées ;
- Pour avoir un aperçu des connaissances et des compétences à mobiliser dans la formation demandée ;
- Les résultats n'appartiennent qu'au seul candidat : **pas de transmission aux universités.**

Une attestation de passation à télécharger est à joindre à son dossier Parcoursup avant le 3 avril 2024 23h59 (heure de Paris).

Les éléments constitutifs de votre dossier : bulletins scolaires et notes du baccalauréat

- > **Année de première** : bulletins scolaires, notes des épreuves anticipées de français et notes obtenues au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
- > **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1er et 2e trimestres (ou 1er semestre), notes des épreuves terminales des deux enseignements de spécialité (pour les lycéens généraux et technologiques)
- > **Sauf cas particulier, pas de saisie à réaliser** : ces éléments sont remontés par votre lycée automatiquement et vous pourrez les vérifier début avril. En cas d'erreurs, **un signalement doit être fait au chef d'établissement**

A noter : vous ne pouvez pas confirmer vos vœux tant que votre bulletin scolaire du 2ème trimestre (ou 1er semestre) n'est pas remonté dans votre dossier.

La fiche avenir renseignée par le lycée

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque lycéen avec **bienveillance et confiance** dans le potentiel de chacun.
- Pour chaque lycéen, une **fiche Avenir** est renseignée par le lycée et versée au dossier de l'élève :
 - les notes de l'élève : moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement de l'élève dans la classe/dans le groupe
 - les appréciations du professeur principal sur des compétences transversales
 - l'avis du chef d'établissement sur la capacité à réussir, pour chaque vœu
- La fiche Avenir est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 30 mai 2024**

Récapitulatif des éléments transmis à chaque formation

- > **La lettre de motivation** quand elle est demandée par la formation
- > **les pièces complémentaires** demandées par certaines formations
- > **la rubrique « Activités et centres d'intérêt »**, si elle a été renseignée
- > **la fiche Avenir** renseignée par le lycée
- **Les bulletins scolaires et notes du baccalauréat :**
 - **Année de première** : bulletins scolaires et les notes des épreuves anticipées de français et celles au titre du contrôle continu du baccalauréat (pour les lycéens généraux et technologiques)
 - **Année de terminale** : bulletins scolaires des 1^{er} et 2^e trimestres (ou 1^{er} semestre)
- Des informations sur votre parcours spécifique** (sections européennes ou binationales et les options internationales) ou **votre participation aux cordées de la réussite** (seulement si vous le souhaitez)

Date limite pour compléter votre dossier et confirmer vos vœux

> Mercredi 3 avril 2024

(23h59 heure de Paris)



Mars



Avril



Mai



Juin



Étape 3 : consulter les réponses des formations et faire ses choix

3

30 Mai 2024 > 12 Juillet 2024

Je reçois les réponses des formations et je décide

JEUDI 30 MAI — DÉBUT DE LA PHASE D'ADMISSION PRINCIPALE

Je consulte les réponses des formations sur la plateforme.
Je reçois les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu.
Puis j'y réponds dans les délais indiqués par la plateforme.

MARDI 11 JUIN

La phase d'admission complémentaire est ouverte.
Jusqu'au 10 septembre, je peux formuler jusqu'à **10 nouveaux vœux** dans les formations qui ont encore des places disponibles.



LUNDI 8 JUILLET

Résultats du baccalauréat.

Après les résultats du bac, j'effectue mon inscription auprès de l'établissement que j'ai choisi.



À PARTIR DU 4 JUILLET

Accompagnement personnalisé des candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission par les commissions d'accès à l'enseignement supérieur (CAES).

VENDREDI 12 JUILLET — FIN DE LA PHASE PRINCIPALE

Dernier jour pour accepter une proposition reçue lors de cette phase.



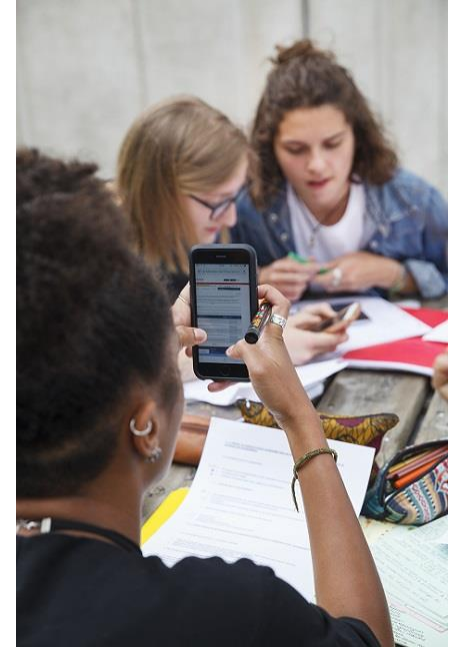
La phase d'admission principale : 30 mai au 12 juillet 2024

- > Avant le démarrage de la phase de la phase d'admission, repensez à vos vœux, à ceux qui vous intéressent vraiment car **il faudra faire un choix.**
- > Les candidats consultent **les réponses des formations le 30 mai 2024**
- > **Ils reçoivent les propositions d'admission au fur et à mesure et en continu** : chaque fois qu'un candidat fait un choix entre plusieurs propositions, il libère des places qui sont immédiatement proposées à d'autres candidats en liste d'attente.
- > Les candidats doivent obligatoirement **répondre** à chaque proposition d'admission reçue **avant la date limite indiquée dans leur dossier.** En l'absence de réponse, la proposition est retirée.
- > Parcoursup permet aux candidats de changer d'avis au fur et à mesure des propositions reçues. **Parcoursup permet de conserver les vœux en attente et les candidats peuvent suivre la situation qui évolue en fonction des places libérées.** Des indicateurs seront disponibles pour chaque vœu

Des alertes dès qu'un candidat reçoit une proposition d'admission

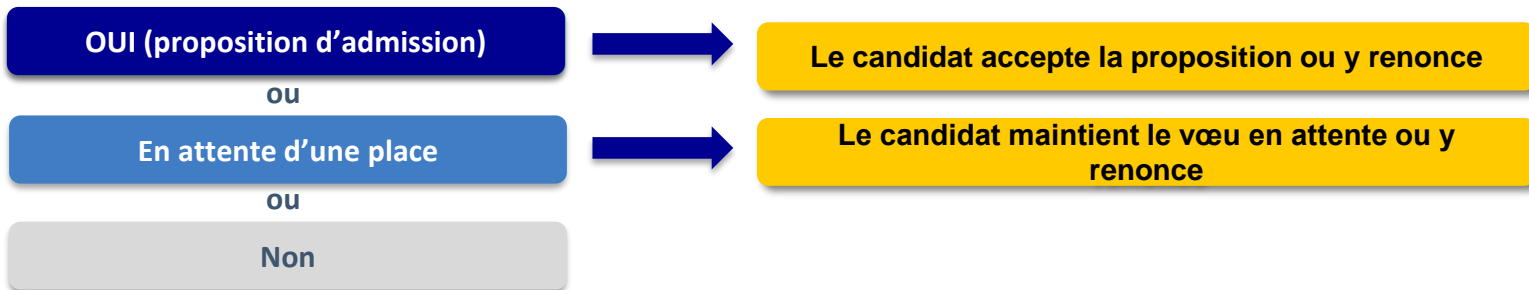
- > **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle** (rappel : une adresse mail valide et régulièrement consultée et un numéro de portable sont demandés au moment de l'inscription Parcoursup)
- > **par notification sur l'application Parcoursup** (application téléchargeable à partir du 30 mai 2024)
- > **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : du 16 au 23 juin 2024, pendant les épreuves écrites du bac, les délais de réponse aux propositions d'admission sont suspendus pour permettre aux lycéens de se concentrer sur les épreuves.

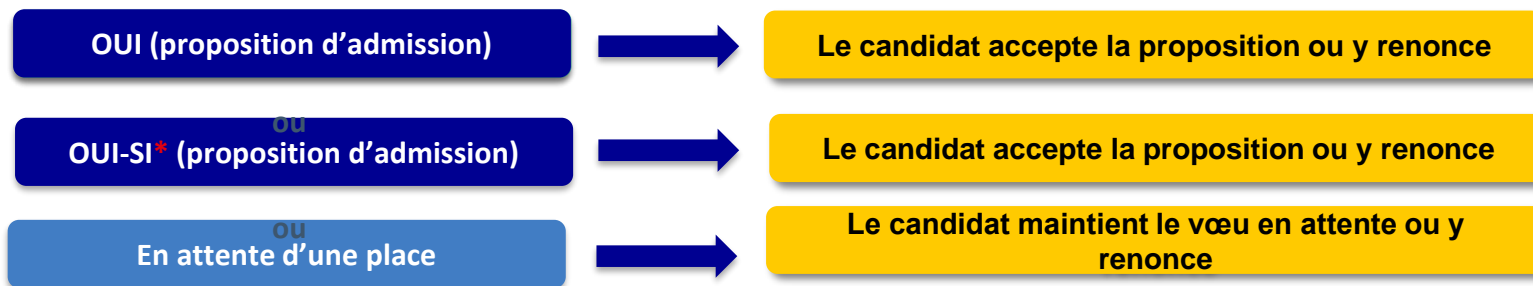


Les réponses des formations et les choix des candidats

> Formation sélective (BTS, BUT, classe prépa, IFSI, écoles, ...)



> Formation non sélective (licences, PPPE, PASS)



* Oui-si : le candidat est accepté à condition de suivre un parcours de réussite (remise à niveau, tutorat..)

QUELQUES EXEMPLES

Exemple de sélection d'élève

Simulation 1 : plusieurs « Oui »

Simulation 2 : tout « En attente »

Simulation 3 : tout « Non »

Cas des formations non sélectives :
exemple d'une proposition oui-si

Exemple d'une sélection d'élève

Les vœux ne sont pas classés

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

CPGE ECG, lycée Henry IV, Paris

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

L1 Droit, Ile de France

BUT GEA, IUT de Caen

L1 STAPS, Académie de Toulouse

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen



Exemple d'une sélection d'élève

L'élève peut cependant réfléchir à son ordre de préférence

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

BUT GEA, IUT de Caen

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

L1 STAPS, Académie de Toulouse

L1 Droit, Ile de France



Simulation n° 1

Plusieurs « Oui »



30 Mai 2024

Dès le 30 mai: les élèves reçoivent les réponses à leurs vœux

L'élève est informé de sa position sur la liste d'attente

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris

Non

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

En attente

L.S. n° 21

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

En attente

L.S. n° 39

BUT GEA, IUT de Caen

Oui

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

Non

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

Oui

L1 STAPS, Académie de Toulouse

En attente

L.S. n° 281

L1 Droit, Ile de France

Oui



Simulation n°1



L'élève devra répondre avant la date limite indiquée dans le dossier



L'élève doit choisir entre les propositions « Oui »
Il **accepte** une des propositions et **renonce** aux autres

Il peut rester candidat sur les formations « En attente »
Il **maintient** ou **renonce**



Simulation n° 1



Au fur et à mesure de la procédure, l'élève pourra avoir une nouvelle proposition



L'élève est informé de l'évolution de sa position sur la liste d'attente

Il peut rester candidat sur les formations « En attente »
Il **maintient** ou **renonce**

L'élève doit choisir entre les propositions « Oui »
Il **accepte** une des propositions et **renonce** aux autres



Simulation n° 1



Au fur et à mesure de la procédure, l'élève pourra également renoncer à une formation pour laquelle il est « en attente »

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

En attente

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

En attente

Renonce

DUT GEA, IUT de Caen

Oui



Simulation n° 1



Et ainsi de suite tant que l'élève est en attente

Jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un vœu « Oui »

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

Oui

Accepte

BUT GEA, IUT de Caen

Oui

Renonce

L'élève doit choisir entre les propositions « Oui »
Il **accepte** une des propositions et **renonce** aux autres

L'élève consulte les modalités d'inscription administrative pour s'inscrire au Lycée Ampère de Lyon

→ Ces formalités sont propres à chaque établissement :

- > suivre les modalités d'inscription indiquées sur Parcoursup ou à défaut, contacter directement l'établissement d'accueil
- > si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit également démissionner de la procédure Parcoursup

Attention : respecter impérativement les dates limites d'inscription
Ne pas hésiter à contacter l'établissement pour toute question



Simulation n° 2

Tout « en attente »



A partir du 30 mai : les élèves reçoivent les réponses à leurs vœux

L'élève est informé de sa position sur la liste d'attente

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris

En attente

L.S. n° 254

Maintient

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

En attente

L.S. n° 128

Maintient

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

En attente

L.S. n° 234

Maintient

BUT GEA, IUT de Caen

En attente

L.S. n° 137

Maintient

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

En attente

L.S. n° 281

Maintient

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

En attente

L.S. n° 254

Maintient

L1 STAPS, Académie de Toulouse

En attente

L.S. n° 453

Maintient

L1 Droit, Ile de France

En attente

L.S. n° 558

Maintient

Il peut rester candidat sur les formations « En attente »
Il **maintient** ou **renonce**



Simulation n°2



L'élève consulte régulièrement son dossier

L'élève est informé de l'évolution de sa position sur la liste d'attente

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris

En attente

L.S. n° 224

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

En attente

L.S. n° 98

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

En attente

L.S. n° 124

BUT GEA, IUT de Caen

En attente

L.S. n° 87

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

En attente

L.S. n° 180

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

En attente

L.S. n° 159

L1 STAPS, Académie de Toulouse

En attente

L.S. n° 236

L1 Droit, Ile de France

En attente

L.S. n° 339



Simulation n° 2



L'élève se reconnecte encore un peu plus tard

L'élève est informé de l'évolution de sa position sur la liste d'attente

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris

En attente

L.S. n° 193

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

En attente

L.S. n° 95

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

En attente

L.S. n° 83

BUT GEA, IUT de Caen

En attente

L.S. n° 84

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

En attente

L.S. n° 156

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

En attente

L.S. n° 123

L1 STAPS, Académie de Toulouse

En attente

L.S. n° 187

L1 Droit, Ile de France

En attente

L.S. n° 279



11 juin : ouverture d'une **procédure complémentaire**. Possibilité de saisir **10 nouveaux vœux** sur les formations avec places vacantes.

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris

En attente

L.S. n° 173

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

En attente

L.S. n° 83

BUT GEA, IUT de Caen

En attente

L.S. n° 83

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

En attente

L.S. n° 145

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

En attente

L.S. n° 112

L1 STAPS, Académie de Toulouse

En attente

L.S. n° 166

L1 Droit, Ile de France

En attente

L.S. n° 259

Procédure complémentaire : sur les formations qui ont encore des places vacantes

L1 Droit, Caen

Candidature procédure complémentaire



Simulation n°3

Tout « Non »



30 mai 2024

A partir du 30 mai : les élèves reçoivent les réponses à leurs vœux

CPGE ECG, lycée Henri IV, Paris

Non

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

Non

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

Non

BUT GEA, IUT de Caen

Non

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

Non

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

Non

Ce cas n'est possible que lorsque l'élève a formulé uniquement des vœux sur des formations sélectives

ATTENTION : possibilité de candidater lors de la procédure complémentaire dès le 11 juin.

A partir du 4 juillet, la **commission d'accès à l'enseignement supérieur** est activée pour lui faire des propositions de formation

Les **commissions d'accès** (pilotées par les recteurs) **vont regarder le profil du bachelier et lui proposer d'autres formations** si possible similaires à ses choix et qu'il n'avait peut-être pas identifiées, y compris en dehors du secteur géographique initialement demandé

L1 Droit, Rouen



Cas des formations non sélectives

Le lycéen peut recevoir 3 types de réponses :

Oui

En attente

Oui-si



L'inscription de l'élève est conditionnée à l'acceptation d'un parcours personnalisé

La proposition : « **Oui-si** » intervient lorsque l'élève ne répond pas aux « **attendus** » de la formation visée

Les attendus sont définis selon un cadrage national mais ils pourront avoir des déclinaisons locales

Par exemple, pour filière STAPS
(en grande tension l'année passée)

- **compétences scientifiques** (comme les notes de première et terminale pondérées par rapport à la moyenne de la classe et à la filière du bac)
- **compétences littéraires** (notes et résultats du bac de français)
- **compétences sportives** (notes d'EPS, engagement à l'UNSS, licences sportives, etc.)
- **engagement associatif** (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur, travail d'animateur en club sportif, brevet de secouriste, etc.)



Exemple d'une sélection d'élève

A partir du 30 mai : les élèves reçoivent les réponses à leurs vœux

CPGE ECG, lycée Henry IV, Paris

Non

CPGE ECG, lycée Ampère, Lyon

Non

CPGE ECG, lycée Bellevue, Albi

Non

BUT GEA, IUT de Caen

Non

CPGE ECG, lycée De Gaulle, Caen

Non

BUT GEA, IUT Paul Sabatier, Toulouse

Non

L1 STAPS, Académie de Caen

Oui-si

Accepte

L1 Droit, Ile de France

Oui

Renonce

L'élève doit choisir entre les propositions « Oui » ou « Oui-si »
Il **accepte** une des propositions et **renonce** aux autres



Cas des formations non sélectives

L1 STAPS, Académie de Caen

Oui-si

L'inscription de l'élève est
conditionnée à l'acceptation
d'un parcours spécifique

Licence en
4 ans

Module spécifique :
Par exemple Mise à niveau en
sciences ou tutorat



LE BON REFLEXE : S'INFORMER, ECHANGER



Live Parcoursup :

Pour poser ses questions en direct

Echanger avec des professionnels dans votre lycée

- Votre professeur principal
- Les Psy-En

Echanger avec les formations

(contact et dates à retrouver sur Parcoursup)

- Responsables de formations et étudiants ambassadeurs
- Lors des journées portes ouvertes et salons avec conférences thématiques (**Nouveauté 2024**)

Consulter les ressources en ligne sur Avenir(s) et avec nos partenaires

(accessibles gratuitement depuis la page d'accueil parcoursup.fr)

- > **Le numéro vert (à partir du 17 janvier 2024) : 0 800 400 070**
(Numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur Parcoursup.fr)
- > **La messagerie contact** depuis le dossier candidat
- > **Les réseaux sociaux pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils** (Parcoursup_info sur Twitter/X et Parcoursupinfo sur Instagram et Facebook)

- Vous devrez constituer votre DSE sur internet pour faire une demande de bourse et/ou de logement.
- Vous devrez saisir votre demande **entre fin mars et fin mai 2024**.
- Pour cela, vous devez vous connecter au téléservice suivant :
www.messervices.etudiant.gouv.fr
- Vous avez déjà un compte (adresse mail et mot de passe) si vous êtes inscrit sur Parcoursup.